

**Province de Québec**  
**Municipalité du Village de Kingsbury**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 7 mars 2023 à 19 h, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Myriam Baum, conseillère,  
Suzanne Bédard, conseillère,  
Claire Morazain, conseillère,  
Marc Saumier, conseiller  
formant ainsi quorum sous la présidence du maire suppléant Pierre Bail.

Sont absents :

Tommy Vaillancourt, conseiller,  
Martha Hervieux, mairesse

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

**1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum**

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 19h par le maire suppléant, Monsieur Pierre Bail, qui présidera la séance en l'absence de la mairesse. Il déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2023-03-01

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par la conseillère Claire Morazain :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point 14. Varia les items suivants :

- a. Soirée reconnaissance des bénévoles
- b. TECQ 2018-2024
- c. Papier versus électronique pour le conseil
- d. Sentiers de l'Estrie

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

**Administration**

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Finances
6. Suivis
  - a. Taxes en souffrance
  - b.
7. Correspondances
  - a.
  - b.
8. Chauffage toilette du bureau municipal
9. Formation RCR
10. Politique de remboursement / Dépenses citoyennes bénévoles
11. Lettre pécuniaire

## **Sécurité publique**

- 12. Rapport annuel 2022 en matière de sécurité incendie
- 13. Zone de 30km/h
- 14. Évaluation du barrage

## **Transport (voirie)**

## **Hygiène du milieu (aqueduc et égout)**

- 15. Évaluation des boues

## **Aménagement, urbanisme et développement**

- 16. Règlement relatif à la démolition d'immeubles

## **Loisirs et culture**

- 17. Patinoire
- 18. Coin-Kafé
- 19. Location salle communautaire

## **Autres**

- 20. MRC du VSF
  - a. Appui au moratoire des biosolides
  - b.
- 21. Varia
  - a. Soirée reconnaissance des bénévoles
  - b. TECQ 2018-2024
  - c. Papier versus électronique pour le conseil
  - d. Sentiers de l'Estrie
- 22. Rapport des comités
  - a. Comité 3000\$
  - b. Comité terrain de jeux
    - 1. Consultation des enfants
    - 2. MAE (Municipalité amie des enfants)
    - 3. Appels d'offre poubelles
  - c. Comité taxes
- 23. Deuxième période de questions (10 minutes)
- 24. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

## **ADMINISTRATION**

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023.**

Les élu.e.s ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023,  
il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Marc Saumier, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### **4. Première période de questions (10 minutes)**

Le citoyen Michel Thibeault demande si le conseil à l'intention de mettre des portes automatiques à l'entrée du bâtiment municipal. La direction l'informe, que le CPIK prévoit de changer le cylindre de la porte pour qu'elle soit moins difficile à ouvrir. Mais, que la municipalité regarde pour devenir *Municipalité amie des aîné.e.s* qui permettrait d'avoir accès à des subventions pour ce type d'installations. Michel Thibeault mentionne qu'il est content de voir que dans le budget 2023, l'asphaltage de la rue Valley sera enfin refait.

2023-03-02

## 5. Finances

a. Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 62 839,46\$ pour février 2023.

La liste des dépenses est la suivante :

#chèque	Qui	Quoi	Montant
Desj.	Cooptel	Internet bureau	151,80
Desj.	Sylvain Demers	Janvier 2023	600,75
Desj.	Eurofins Environex	Analyses eau potable	98,31
Desj.	Eurofins Environex	Analyses eaux usées	139,70
Desj.	FQM assurance	Ass. Employés / bénévoles	408,75
Desj.	SPA Estrie	Service février 2023	88,06
Desj.	Marc Saumier	Trappes souris, ampoules Salle communautaire	83,80
Desj.	Journal L'Ardoise	Hiver 2022-2023	53,00
Desj.	Infotech	Impression comptes de taxes	745,56
Desj.	ADMQ(directrice générale)	Adhésion + assurance	1 493,62
Desj.	Bell mobilité	Cell. Michel Mailhot	69,52
Desj.	Remises gouvernements	Fédéral et provincial	1 442,85
Desj.	Payes	Payes	5 133,42
8349	Gaudreau	Déchets et tonnage 2,65T	1 090,38
8350	FQM assurance	Ass. Bâtiment	22 104,11
8351	Hydro-Québec	Garage municipal Salle communautaire Toilette du parc Réservoir eau potable X 2 Bâtisse patinoire Pompe égout des Ormes Station eaux usées Rockland Éclairage des rues	2 700,30
8352	Pouliot équipement	Achat imprimante et entretien	3 468,84
8353	Canton Melbourne	Déneigement hiver 22-23	7 751,46
8354	Maxxum Gestion	Plan d'intervention ½ (TECQ)	12 928,94
8355	Bureau de postes	Timbres	211,56
8356	Régie incendie	Janvier à juin 2023	8 651,00
Total			62 839,46

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Claire Morazain d'accepter la liste des comptes à payer et de ratifier les paiements émis pour le mois de février 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Revenus Desjardins	Du 1 <sup>er</sup> au 28 février 2023	
Dépôt	Taxes 2019, 1 février	200,00
Dépôt	Taxes 2019, 8 février	200,00
Dépôt	Taxes 2022, 9 février	300,00
Dépôt	Taxes 2019-2020, 14 février	200,00
Dépôt	Taxes 2020, 21 février	200,00
Dépôt	Taxes 2020, 27 février	200,00
Dépôt	Taxes 2023, 22 février	963,30
Dépôt	Taxes 2023, 27 février	160,00
Total		2 423,30

Revenus CIBC	Du 1 <sup>er</sup> au 28 février 2023	
Dépôt	Ministère de l'éducation (subvention passerelle)	2 920,95
Dépôt	PIQM	11 254,62
Total		14 175,57

#### Soldes des comptes bancaires au 28 février 2023

CIBC	211 794,73
Desjardins	25 048,79
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 28 février 2023	236 843,52

#### Chèques non encaissés, argent mis de côté au 28 février 2023

Chèques	211,56
Argent mis de côté	190 000,00
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 28 février 2023	190 211,56

b. La conseillère Suzanne Bédard demande un suivi de la différence mentionnée par la direction dans l'audit 2019. La direction est toujours en attente d'une réponse claire pour 2019.

#### 6. Suivis

##### a. Taxes en souffrance

La municipalité a récupéré un montant de 2 019,84\$ en février 2023. Il reste moins de 6 400\$ à recevoir pour les années précédentes.

#### 7. Correspondances

a.

#### 8. Chauffage toilette du bureau municipal

Il avait été décidé que la municipalité ferait parvenir une lettre au CPIK, mais il en coûterait environ 100\$ pour ajouter un chauffage d'appoint. Après vérification, il n'y a pas de prise électrique dans la salle de bain pour installer un chauffage d'appoint. Des vérifications doivent être faites, pour apporter d'autres possibilités d'avoir un chauffage sans déboursier plusieurs milliers de dollars en électricien.

#### 9. Formation RCR

À la suite des soumissions qui ont été demandées, le conseil décide de revenir sur sa décision d'offrir une formation RCR aux citoyens.

**Attendu que** la demande n'a pas été faite de façon formelle, il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier :

- D'annuler la recherche concernant des cours de RCR;
- D'attendre qu'une demande formelle soit faite par la population avant de reprendre les démarches;
- D'informer les citoyens qu'un défibrillateur est à la disposition des citoyens à l'entrée du bureau municipal en tout temps;
- De souligner que le défibrillateur est utilisable sans avoir suivi de formation puisque la procédure est clairement mentionné par appareil ;
- D'informer les citoyens que la première étape dans un cas d'urgence est de contacter le 911 et qu'au besoin, ils seront à l'écoute pour aider à utiliser ledit défibrillateur.

#### 10. Politique de remboursement / Dépenses citoyennes bénévoles

Attendu qu'il a été discuté d'établir une politique pour le remboursement des dépenses citoyennes lors de leur bénévolat, Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Myriam Baum

Que les factures d'essence et de matériel sont remboursables à 100%;  
Que lors d'une journée complète de bénévolat, la municipalité pourra rembourser les frais de repas si les bénévoles en font la demande.

#### 11. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

2023-03-04

2023-03-05

Martha Hervieux, mairesse; Myriam Baum, conseillère; Pierre Bail, conseiller; Tommy Vaillancourt, conseiller; Marc Saumier, conseiller; Claire Morazain, conseillère et Suzanne Bédard, conseillère, ont déposés leurs déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 12. Rapport annuel 2022 en matière de sécurité incendie

2023-03-06

**Considérant que** le gouvernement du Québec mandate la MRC du Val-Saint-François afin de remettre le rapport annuel en matière de sécurité et incendie;

**Considérant que** le conseil a pris connaissance du rapport annuel 2022 préparé par la Régie intermunicipale du Service incendie de la région Windsor;

**Considérant que** la Municipalité du Village de Kingsbury doit compléter sa partie du rapport annuel en matière de sécurité en incendie 2022 et la transmettre à la MRC du Val-Saint-François.

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Myriam Baum, d'entériner la transmission du rapport annuel en matière de sécurité incendie 2022 pour la municipalité du Village de Kingsbury à la MRC du Val-Saint-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### 13. Zone de 30km/h

Une rencontre avec Richard Lebel et Carmen Liliana Carolea-Colacel du MTQ et Martha Hervieux, mairesse et Chantal Coutu, directrice générale a eu lieu le 28 février 2023, pour faire suite à la demande d'un changement de vitesse dans la zone du parc et de l'installation d'un passage piétonnier. La municipalité est heureuse d'annoncer la venue au printemps de panneaux d'indication d'une zone de 30km/h dans la zone de parc ainsi qu'un passage piétonnier. **Le MTQ demande si la municipalité accepte de changer la zone de 60km/h qui est un peu après le 523 rue Principale au pont no P-19429 qui est juste après le 781 rue Principale pour mettre 70km/h pour éviter un changement trop fréquent de la vitesse permise.** Ce procédé prolongerait la zone de 70km/h déjà existante d'environ 1 km.

2023-03-07

**Attendu que** les camions roulent déjà trop vite;

**Attendu que** pour garder au maximum la tranquillité du village;

il est proposé par la conseillère Claire Morazain, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard,

De faire la demande de prolonger la zone de 50km/h plutôt que d'allonger celle de 70km/h;

Et que si la demande de prolonger le 50km/h est refusée, la municipalité garde le statu quo.

### 14. Évaluation du barrage

Selon l'article 41 du règlement sur la sécurité du barrage, des activités de surveillance sont nécessaires afin d'assurer un suivi de tout barrage dont la catégorie administrative est à forte contenance. Le barrage de la municipalité est de catégorie C, il doit être inspecté 2 fois par année aux 5 ans. Une soumission a été reçue au montant de 960\$ plus taxes, pour les deux visites annuelles de la firme TechFirme Inc. La direction est en attente d'autres soumissions. Avec les demandes de subvention demandées par la direction, celle-ci a appris que depuis le 12 avril 2022, la municipalité du Village de Kingsbury n'est plus tenue de faire l'inspection du barrage vu le peu de chance de dommages si celui-ci

venait qu'à céder. Selon la loi sur la sécurité des barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

## TRANSPORT (VOIRIE)

## HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

### 15. Évaluation des boues

2023-03-08

**Attendu que** la municipalité doit prendre action pour le bassin no 3 qui est près de la limite permise pour la vidange, Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Myriam Baum

- De redemander une soumission avec les prix de 2023;
- De demander si le traitement choc est inclus ou s'il est séparé du prix que la municipalité a déjà reçu;
- Que le conseil décide de faire l'essai des bactéries de la compagnie Nuvac pour 1 an, pour en voir l'efficacité;
- Que ça implique une autre étude des boues dans un an/ fin 2023, qui est obligatoire par le MAMOT dû au pourcentage élevé de 2 bassins à surveiller.

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 16. Règlement relatif à la démolition d'immeubles

2023-03-09

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-127 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES AVEC DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE**

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Kingsbury applique sur son territoire des règlements d'urbanisme.

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Kingsbury doit adopter un règlement relatif à la démolition d'immeuble en vertu de la *Loi 69* modifiant la *Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*;

ATTENDU QUE les articles 148.0.1 à 148.0.26 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permettent l'adoption d'un règlement portant sur la démolition d'immeubles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Myriam Baum appuyé par la conseillère Claire Morazain et résolu unanimement

QUE soit adopté le règlement numéro 2023-127, conformément aux dispositions de l'article 134 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Une copie du règlement est remise aux membres du conseil, conséquemment une demande de dispense de lecture est accordée.

## LOISIRS ET CULTURE

### 17. Patinoire

- a. La municipalité a reçu des cadeaux dans le cadre du « Le VAL-Hivernal ». Comme la municipalité ne fera pas d'inauguration de la patinoire, le conseil décide de donner un cadeau à Alain Poirier et un cadeau à Daniel Bernard pour leur dévouement à l'entretien journalier de la patinoire. Le troisième cadeau sera tiré parmi les autres bénévoles qui ont aidé à l'installation des bandes de la patinoire.

- b. Arbre tombé près de la patinoire.

Michel Mailhot va couper l'arbre sur son temps de travail, il fourni le matériel en échange de garder le bois.

Un électricien sera appelé pour venir réparer le fil tombé entre la cabane de la patinoire et le gazebo.

#### 18. Coin-Kafé

Le Coin-Kafé est fermé.

#### 19. Location de la salle communautaire

Christine Fortin a accepté de continuer de s'occuper de la location de la salle communautaire. Le contrat de la salle sera modifié et présenté au conseil du mois d'avril.

### AUTRES

#### 20. MRC du VSF

a. Appui au moratoire sur les Biosolides.

**Attendu que** les élu.e.s de la municipalité du Village de Kingsbury appuient les démarches de la MRC du Val-Saint-François pour l'utilisation des biosolides;

**Attendu que** de récents reportages ont été diffusés aux émissions *La semaine verte* et *Enquête* à Radio-Canada concernant l'utilisation des biosolides, et que la municipalité se dit interpellée compte tenu de l'importance qu'occupe l'agriculture, l'environnement et la qualité de l'eau sur le territoire;

**Attendu que** ces reportages font état que certains biosolides semblent importés des États-Unis et qu'ils seraient contaminés avec des PFAS, aussi appelés contaminants d'intérêts émergents;

**Attendu que** bien que la valeur fertilisante des biosolides est indéniable et que leur utilisation est une solution très économique pour les producteurs agricoles, la présence potentielle de contaminants, tels que les PFAS, soulève beaucoup d'inquiétude de par leur potentiel de bioaccumulation dans la chaîne alimentaire et les risques qu'ils posent sur la santé humaine;

**Attendu qu'**actuellement, au Québec, nul n'est tenu de mesurer la teneur en contaminants d'intérêts émergents dans les biosolides pour en faire le recyclage et l'épandage;

**Attendu que** la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* prévoit que :

« Nul ne doit émettre, déposer, dégager ou rejeter ni permettre l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet dans l'environnement d'un contaminant (...) dont la présence dans l'environnement (...) est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens. »

**Attendu que** par principe de précaution, il serait judicieux d'établir rapidement des seuils de PFAS sécuritaires afin d'éviter un dommage grave et irréversible à l'environnement même si les risques sont présentement incertains;

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum appuyé par le conseiller Marc Saumier et résolu à l'unanimité,

**Que** la municipalité du Village de Kingsbury en appui à la MRC du Val-Saint-François demande à monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs :

2023-03-10

- d'agir rapidement pour arrêter l'importation de biosolides étrangers par le biais d'un moratoire, le temps de revoir le cadre réglementaire régissant les limites de contaminants permises pour le recyclage des biosolides;
- de mettre en place des ressources au sein de son ministère pour faire la surveillance terrain, le suivi et l'application des seuils en vigueur et à venir;
- d'adopter un cadre réglementaire plus strict en termes de critères à respecter pour l'épandage de biosolides et y inclure les contaminants d'intérêts émergents préoccupants pour la santé humaine et des sols (ex. PFAS);
- de revoir l'encadrement de recyclage des MRF de manière à éviter que les agronomes de l'industrie ne soient en conflit d'intérêts;
- de réduire à la source l'émission des contaminants émergents préoccupants pour la santé humaine et des sols en bannissant de ces produits chimiques dans la fabrication des produits commerciaux.

**Qu'** une copie de la présente résolution soit transmise aux MRC du Québec, aux municipalités locales de notre territoire ainsi qu'à la FQM et à l'UMQ pour appui;

**Qu'** une copie de la présente résolution soit transmise à nos députés provinciaux (monsieur André Bachand, monsieur Gilles Bélanger et monsieur François Jacques) ainsi qu'au ministre de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, monsieur Benoit Charrette.

## **21. Varia**

### **a. Soirée reconnaissance des bénévoles**

La direction doit s'informer à savoir si la municipalité a un nombre maximum de bénévoles à suggérer ou s'il doit n'y en avoir qu'un seul. Dans cette deuxième éventualité, il est proposé et accepté à l'unanimité des conseillers présents que Alain Poirier soit nommé. Selon les calculs approximatifs, il en coûterait à la municipalité environ 100\$ pour participer à la soirée des bénévoles organisée par la ville de Richmond. Tous les conseillers présents sont d'accord pour participer.

### **b. TECQ 2018-2023**

La conseillère, Suzanne Bédard, demande d'avoir un résumé de la situation; ce qui a été fait jusqu'à maintenant, ce qui reste à faire. La direction va préparer un résumé pour le conseil d'avril 2023.

### **c. Papier versus électronique pour le conseil**

Le conseiller Marc Saumier fait la demande de regarder pour diminuer le papier au conseil. Il est convenu que les documents de l'ordre du jour, qui se retrouve déjà dans le projet de PV, et le PV du mois précédent soient envoyés par courriel, mais non imprimer pour chaque membre lors du conseil. Le conseiller Marc Saumier et la conseillère Myriam Baum vont apporter leurs appareils électroniques pour suivre la réunion et donc ne veulent plus le projet de procès-verbal imprimé. Si d'autres membres du conseil veulent suivre cette version du conseil sans papier, ils sont les bienvenus, sinon le projet de procès-verbal sera imprimé pour tous ceux et celles qui en font la demande.

### **d. Sentiers de l'Estrie**

La direction a reçu un courriel de Sentiers de l'Estrie qui mentionnait la présence de deux très gros pins blancs dangereux pour les marcheurs des sentiers. Ils se proposent de les couper au printemps à moins d'indications contraires de la municipalité. Il

se trouve que les pins en question sont sur le terrain d'un citoyen de la municipalité. La direction prendra contact avec le citoyen pour voir s'il veut lui-même s'occuper d'abattre les arbres.

## 22. Rapport des comités

### a. Comité 3 000\$

Le conseiller Marc Saumier est en charge de contacter Vincent Léveillé, préventionniste en incendie, pour connaître exactement le style de hotte de cuisinière que la municipalité doit installer à la salle communautaire et obtenir des précisions concernant le plan d'évacuation. Avec le 3000\$ provenant de la SAB (soutien à l'action bénévole du député) le comité prévoit faire la réparation de la corniche pourrie et du toit qui coule, en plus de la hotte de poêle.

Le conseiller Marc Saumier a parlé avec Vincent Léveillé au sujet de la salle communautaire, il en résulte

- qu'une hotte qui renvoie dans la salle pourrait être envisagée si les assurances de la municipalité sont en accord avec ça,
- que les lumières d'urgence à chaque bout de la salle fonctionnent bien, mais qu'elles sont reliées à un interrupteur qui se retrouve fermé, et à une prise électrique qui se retrouve déconnecté. Des écriteaux mentionnant « ne pas déconnecter » et « ne pas toucher » seront mises bien en évidence pour éviter que les écriteaux SORTIE soient éteints.

Il est possible qu'avec une partie du 3 000\$ la municipalité voit à réparer la galerie arrière de la salle.

### b. Comité terrain de jeux

#### 1. Consultation des enfants

Une rencontre se fera le samedi 1<sup>er</sup> avril à 10h avec les enfants du village pour connaître leurs opinions sur les changements à venir.

#### 2. MAE (Municipalité amie des enfants)

La directrice va regarder ce qu'il faut faire pour être reconnue comme « Municipalité amie des enfants »

#### 3. Appels d'offre poubelles

Le comité du terrain de jeux voudrait de nouvelles poubelles pour le terrain de jeux. Un appel d'offres est en cours pour un lot de 6 poubelles avec couvercles et supports au prix de départ de 75\$ avec la Ville de Westmount. Le conseil refuse d'aller en appel d'offres.

### c. Comité taxes

Lors de la dernière rencontre, le comité taxes a déterminé la procédure à suivre pour les retards de paiement.

**Attendu que** par le passé, plusieurs citoyens ont eu des retards de paiement sur leurs taxes municipales et certains sur plusieurs années.

**Attendu que** pour éviter d'avoir des sommes énormes en retard de taxes, une procédure claire doit être mise en place.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ appuyé par \_\_\_\_\_

**Qu'**au deuxième versement manquant consécutif, une lettre de rappel soit envoyée après 15 jours.

**Qu'**au troisième versement manquant consécutif un deuxième avis écrit soit envoyé, mentionnant que des conséquences pourraient s'appliquer si le retard persiste;

**Qu'**après 4 versements manquants consécutifs, un avis final soit envoyé mentionnant que la municipalité entreprend les démarches auprès de la MRC du Val-Saint-François pour la vente de l'immeuble pour non-paiement de taxes, si la situation n'est pas réglée dans les \_\_\_\_\_ jours suivants.

Le point est reporté au prochain conseil.

### **23. Deuxième période de questions (10 minutes)**

**2023-03-11**

### **24. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Claire Morazain, appuyé par la conseillère Myriam Baum, que la présente séance soit levée à 22h.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Pierre Bail,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Coutu,  
Directrice générale et greffière-trésorière